

à mañ, Emgleo BREIZ!

Evid ar Brezoneg,
Pour la langue bretonne

Grand Meeting à GUINGAMP

Dimanche 26 Octobre, à 14 heures

Avec la participation des chanteurs :

Youenn Gwernig

Gweltaz

Jef Philippe

Rassemblement organisé par :

Emgleo Breiz — Kuzul ar Brezhoneg — Skol an Emsav
Ar Falz — Bleun Brug — Kendalc'h — Al Leur Nevez
Brezhoneg Yez Vew — War 'l Leur — B. A. S.

6

OCTOBRE 1975



E blas d'ar brezoneg, en e Vro !

Setu bloaveziou ha bloaveziou m'emañ ar Vretoned o houlenñ digand ar gouarnamant gall ma vo dalhet kont euz ar gwir da lakaad o yez hag o zevenadur da dalvoud war beb tachenn. Kerkoulz all e fell dezo ober o-unan war-dro aferiou o bro !

Berniou goulennou ha klemmou zo bet kaset evid ma vefe roet d'ar brezoneg e blas reiz e-barz ar skoliou, ar radio, an tele hag ar vuhez ofisiel...

Bewech, avad, *eo bet chomet mud ar gouarnamant !* — Eur gouarnamant ha n'eus nemetañ, en Europa, ha ne zent ket ouz al lezennou sinet etre an oll vroioù, evid pezh a zell gwirioù ar poblou bihan.

Emaom krog bremañ gand eur bloavez-skol nevez heb ma ve bet cheñchet tra ebed e-keñver studi ar brezoneg : *eur bloavez-skol all kollet evid or yez !* — A-hend-all, n'eus ano ebed kennebeud da wellaad lodenn ar brezoneg e-barz ar radio hag an tele... Ken fall all eo war dachenn an ekonomiezh hag *an implij-labour !*

Penaos 'ta, neuze, ne zavfe ket droug e-touez ar Vretoned ?

Ni a houlenñ-groñs ma ve savet ha lakeet da dalvoud eur *Statud evid ar Brezoneg !*

Da hortoz seurt lezenn, e fell deom e vefe greet dioustu hervez urzioù nevez :

- *Kentelioù brezoneg dired e-barz peb skol !*
- *Abadennoù brezoneg a beb seurt ha bemdez war ar Radio hag en Tele !*
- *Ar brezoneg implijet er vuhez ofisiel !*

N'eo ket trawalh chom da glemm : **RED EO STOURM !**

Deuit oll da harpa ar Strolladoù sevenadurel brezoneg...
... *evid ma vo treh gwirioù ar Vretoned !*

... *evid ma vo roet e blas d'ar brezoneg en e vro !*

DEUIT DA VODADEG-VEUR GWENGAMP, DISUL 26 A VIZ HERE, DA ZISKOUEZ YOUL POBL VREIZ !

Ha goude Devezriad Gwengamp, bezit prest da respont da « heriou-stur » ar Strolladoù sevenadurel ha da skoazella o stourm evid or Yez !

Ar strolladoù Sevenadurel : EMGLEO BREIZ - KUZUL AR BREZHONEG - SKOL AN EMSAV - AR FALZ - BLEUN BRUG - KENDALC'H - AL LEUR NEVEZ - BREZHONEG YEZ VEW - WAR 'L LEUR - B.A.S.

à mañ, EMGLEO BREIZ!

Ce qu'exigent les Mouvements Culturels Bretons

A. — ADOPTION D'UN STATUT GÉNÉRAL

garantissant la place de la langue et de la culture bretonnes dans l'Education, l'Information et la vie publique.

B. — MESURES IMMÉDIATES.

I. — ENSEIGNEMENT : mise en vigueur sans délai des dispositions ci-après :

- a) Extension à l'ensemble du 1^{er} cycle de la réglementation valant pour le 2^e cycle (étude facultative de la langue minoritaire) ;
- b) Stages de formation rapide à l'enseignement du breton dans les 1^{er} et 2^e degrés, organisés comme les stages de recyclage, pendant la période scolaire, avec remplacement et indemnisation des maîtres ;
- c) Création d'une option langue bretonne ;
- d) Développement des cours d'initiation au breton dans les écoles élémentaires et préélémentaires ;
- e) Généralisation effective de l'étude de la Civilisation bretonne (en français, dans toute la Bretagne) ;

Durant l'année 1976 :

- a) Création d'une licence d'enseignement du breton ; épreuve de breton dans les concours ;
- b) Création de services complets d'enseignement du breton ;
- c) Création de services pédagogiques, spéciaux à l'enseignement du breton (conseillers ; documentation) ;
- d) Préparation d'un large recyclage pour les maîtres bretonnants volontaires ;

II. — RADIO - TÉLÉVISION :

- a) Création de services professionnels spécialisés, chargés de la conception et de la réalisation des émissions radio et télévision en langue bretonne, selon les normes de production en vigueur ;
- b) Etoffement substantiel des moyens Télévision et Radio, à Brest ;
- c) Émissions en langue bretonne : fréquence hebdomadaire minimale portée à 1 heure en télévision (sur les trois chaînes), et à une heure journalière à la radio ;
- d) Extension de l'aire d'écoute des émissions quotidiennes de radio en breton à l'ensemble des cinq départements bretons ;
- e) Utilisation de FR3 pour un enseignement télévisé de langue et culture bretonnes et celtiques ;

III. — VIE PUBLIQUE ;

- a) Instructions des Directions administratives sur l'utilisation de la langue bretonne dans les relations avec le public bretonnant ;
- b) Mise en place progressive d'une signalisation bilingue et d'inscriptions officielles en breton.

Publication bimestrielle — N° 6

OCTOBRE 1975

Secrétariat : AMAN EMGLEO BREIZ, B. P. 17 29266 BREST CEDEX

Abonnement : 30 F. (6 numéros)

Administration : EMGLEO BREIZ — C. C. P. 164-907 RENNES

Place à la langue bretonne, en Bretagne !

Voici de nombreuses années que les Bretons demandent au gouvernement français qu'il soit tenu compte de leur droit à faire valoir leur langue et leur culture dans tous les domaines. De même, ils veulent pouvoir gérer eux-mêmes leurs affaires, dans leur propre pays !

D'innombrables demandes et requêtes ont été adressées afin que la langue bretonne dispose de toute la place qui lui revient dans les Ecoles, à la Radio, à la Télé et dans la vie officielle...

Chaque fois, *le gouvernement est demeuré muet !* L'Etat français est le seul en Europe qui ne respecte pas les conventions internationales concernant les droits des petits peuples !

En septembre, une nouvelle année scolaire a commencé sans que rien ait été changé au régime scandaleux infligé à la langue bretonne dans les écoles : *une nouvelle année de perdue* pour l'enseignement de notre langue ! — Par ailleurs, il n'est toujours pas question d'améliorer la place du breton à la Radio et à la Télé ! Et sur le plan économique et de *l'emploi*, la situation est désastreuse en Bretagne !

Comment, dans ces conditions, les Bretons n'exprimeraient-ils pas leur colère ?

Nous exigeons que soit mis au point et appliqué un *Statut* pour la langue et la culture bretonnes ! En attendant une telle loi, nous voulons des instructions immédiates fixant :

- l'organisation de *Cours facultatifs de breton* dans toutes les écoles ;
- *des programmes quotidiens et diversifiés* en breton, à la Radio et à la Télévision ;
- l'utilisation du breton *dans la vie officielle !*

Il ne suffit pas de se plaindre : **IL FAUT LUTTER !**

Appuyez l'action des Fédérations culturelles bretonnes...

... pour que *trionphent les droits des Bretons !*

... pour que *soit reconnue toute leur place à la langue et à la culture bretonnes !*

**ENEZ TOUS AU MEETING DE GUINGAMP, DIMANCHE
26 OCTOBRE, MONTRER LA VOLONTÉ DU PEUPLE BRETON !**

Et après la Journée de Guingamp, soyez prêts à répondre aux mots d'ordre des Mouvements culturels et à soutenir leur action pour notre langue !

*Les Mouvements Culturels : EMGLEO BREIZ - KUZUL AR
BREZHONEG - SKOL AN EMSAV - AR FALZ - BLEUN BRUG -
KENDALC'H - AL LEUR NEVEZ - BREZHONEG YEZ VEW -
WAR 'L LEUR - B.A.S.*